



## PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER**

Service Transports et Risques

Unité Sécurité des Transports

☎ 02 40 67 24 15

[nadine.jegou@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:nadine.jegou@loire-atlantique.gouv.fr)

Nantes, le **27 MAI 2019**

# ERDRE

## AVIS A LA BATELLERIE

**ORIGINE** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Service Transports et Risques

**EMPLACEMENT** : Entre la bouée Levesque et la tour Carrée  
Communes de Carquefou et de la Chapelle-sur-Erdre

**FAIT A SIGNALER** : Régate club intitulée « Printemps n° 7 »

**DATE** : le samedi 22 juin 2019

Les usagers de l'Erdre sont informés que le Sport Nautique de l'Ouest (SNO) organise le samedi 22 juin de 9 h 00 à 20 h 00 une régata de club intitulée « Printemps n° 7 » sur l'Erdre entre la bouée Levesque et la tour Carrée, sur les communes de Carquefou et de La Chapelle-sur-Erdre.

Les liaisons VHF de cette manifestation utiliseront le canal 6.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Pour le directeur départemental des territoires  
et de la mer

Le chef du service transports et risques

Françoise DENIS